

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CENTRE COMMUNAL
D'ACTION SOCIALE
Séance du 22 mai 2025**

L'an deux mil vingt-cinq, le vingt-deux mai, à dix-neuf heures trente, les membres du Centre Communal d'Action Sociale (CCAS) de la commune de SAINT-ANDRÉ-LE-GAZ (Isère), dûment convoqués le seize mai deux mil vingt-cinq se sont réunis en séance ordinaire, salle du conseil en Mairie, sous la présidence de Madame GUILLOT, Présidente du CCAS.

PRESENTS : Magali GUILLOT, Murielle SALCEDO, Sylviane TURCHETTI, Christiane GAUTHIER-MEYER, Corinne GALLIEN, Thierry VERGER, Jeannine LIABEU, Eliane PAVIOT, Edith BOUTILLIER, Cécile BRIEL.

POUVOIRS : Pascale HERAUD donne pouvoir à Jeannine LIABEU

ABSENTS : Virginie DUCHEMIN, Isabelle FAYOLLE, Christophe VAGINAY, Patrick MASAT, Christophe FAVRE, Henri MEYER

Secrétaire de séance : Christiane GAUTHIER-MEYER.

Nombre de membres
en exercice : 17
Présents : 10
Votants : 11

**DEL 2025 14 Aide financière
(Votée à l'unanimité)**

Une assistante sociale du département demande l'octroi d'une aide financière pour le paiement des factures de cantine de novembre 2024 à février 2025 pour 2 enfants pour un montant de 371.79€

Le conseil d'Administration, après en avoir délibéré, décide à l'unanimité d'attribuer une aide financière pour une famille de la commune pour un montant de 371.79€ sur des frais de cantine pour 2 enfants (factures de novembre 2024 à février 2025).

Ainsi fait et délibéré les jours mois et an que dessus.
Pour copie conforme au registre le 23 mai 2025

La secrétaire
Christiane GAUTHIER-MEYER



La Présidente du CCAS,
Magali GUILLOT

